

Les Trophées Emploi Public et Handicap du FIPHP récompensent les employeurs publics innovants de Bourgogne-Franche-Comté

Dans le cadre du Tour de France célébrant les 20 ans du FIPHP, l'étape en Bourgogne-Franche-Comté s'est tenue ce jeudi 30 avril au centre hospitalier La Chartreuse à Dijon. Ce temps fort a été marqué par la remise des Trophées Emploi public et Handicap aux employeurs publics innovants de la région : la Délégation interrégionale du secrétariat général - Grand-Centre, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Territoire de Belfort, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, le Rectorat de l'académie de Dijon et le Conseil départemental de Côte d'Or.



Des employeurs exemplaires pour une Fonction publique inclusive

Créés en 2025, à l'occasion de l'anniversaire de la loi du 11 février 2005 et des deux décennies d'action du FIPHP, les Trophées Emploi public et Handicap valorisent les initiatives exemplaires menées par les employeurs publics dans quatre domaines clés : le recrutement, le maintien dans l'emploi, la communication et l'accessibilité (catégorie sans lauréat pour cette étape).

En Bourgogne-Franche-Comté, le jury a distingué **quatre lauréats**, porteurs de projets innovants, concrets et reproductibles. Le public présent a, quant à lui, récompensé son projet coup de cœur.

Un jury d'experts mobilisé pour sélectionner les meilleures initiatives

Après une première sélection sur dossier, un jury d'experts a analysé et évalué la quinzaine de projets présentés par les candidats. Le jury des Trophées Emploi public et Handicap à en Bourgogne-Franche-Comté était composé de :

- **Jean-Luc Cottenot**, Directeur Administratif et Financier, référent handicap, Service de santé et de sécurité au travail inter-fonctions publiques de la Nièvre
- **Sonia Dormeyer**, Déléguée Régionale adjointe BFC, Fédération Hospitalière de France (FHF)
- **Catherine Durand**, Déléguée Régionale BFC, Conseil National Handicap & Emploi des Organismes de Placement Spécialisés (Cheops)
- **Christophe Guillet**, Directeur BFC, Plate-Forme régionale d'appui interministériel à la gestion des Ressources Humaines (PFRH)
- **Stéphanie Wetsch**, Cheffe de service (membre experte du comité local), Insertion+ Doubs (Fondation Pluriel)
- **Fabrice Geurts**, Directeur Territorial Handicap BFC, FIPHFP
- **Stéphane Gainaux**, Référent Handi-Pacte BFC, FIPHFP

Un élan territorial salué et célébré

À travers ces distinctions, le FIPHFP met en lumière l'engagement concret des employeurs publics en Bourgogne-Franche-Comté pour une Fonction publique accessible à toutes et à tous. Des initiatives locales et innovantes qui illustrent une mobilisation forte à l'échelle des territoires.

Les lauréats régionaux auront la possibilité de concourir à la finale nationale des « **Trophées des Trophées** », prévue à Paris le 2 juillet 2026.

Les lauréats des Trophées FIPHFP en Bourgogne-Franche-Comté

Catégorie Recrutement / Apprentissage, insertion en milieu ordinaire

La **Délégation interrégionale du secrétariat général - Grand-Centre** pour sa démarche structurée de recrutement de personnes en situation de handicap au sein du ministère de la Justice.

Cette initiative a permis le recrutement d'une dizaine de PMSMP en deux ans, trois recrutements pérennes et un parcours exemplaire initié à la suite d'un DuoDay.

Catégorie Maintien dans l'emploi / Parcours professionnel, aménagement et reclassement

Le **Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Territoire de Belfort (CDG 90)** pour la création d'une commission mobilité inter-fonctions publiques départementale.

Cette démarche, née de la volonté d'innover dans la gestion des inaptitudes et des reconversions, réunit autour de la table : collectivités, hôpital, services de l'État, université et partenaires de l'emploi. Depuis la création, des immersions accompagnent des Périodes de Préparation au Reclassement et construisent des passerelles concrètes pour les agents en difficulté de santé.

Catégorie Communication / sensibilisation

La **Communauté de communes de la plaine dijonnaise** pour ses campagnes de sensibilisation au handicap et ses actions inclusives afin de changer le regard sur le handicap.

Avec différents formats : affiches sur les handicaps invisibles, participation au DuoDay, formations et actions d'insertion, la collectivité a pour objectif de toucher les agents et citoyens afin de faire évoluer les représentations.

Coup de cœur du jury

Le **Rectorat de l'académie de Dijon** pour ses actions ludiques et participatives au plus près des équipes.

Constatant un déficit de sensibilisation et un taux d'emploi en deçà des objectifs réglementaires, le Rectorat de l'académie de Dijon a lancé une tournée immersive d'ateliers ludiques et participatifs au plus près des équipes.

Prix du public

Le **Conseil départemental de Côte d'Or** pour avoir transformé la Période de Préparation au Reclassement (PPR) des agents en situation de handicap en véritable tremplin professionnel.

Durant leur PPR, les agents sont accueillis au sein du Service Qualité de Vie au Travail, coupés de leur ancien environnement, accompagnés par une équipe pluridisciplinaire et immergés dans de nouveaux métiers pour rebâtir un projet solide.

Retrouvez prochainement les vidéos des lauréats sur la [chaîne Youtube](#) du FIPHFP.

À propos du FIPHFP - Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,93 % en 2024, sur le plan national.

Le FIPHFP est un établissement public national dont la gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr/ @fiphfp

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

A propos de la loi de 2005

L'année 2025 s'ouvre donc avec 2 événements centraux pour le secteur du handicap :

- *La commémoration de la loi du 11 février 2005, fondatrice pour la structuration de la politique handicap nationale, feuille de route de l'accessibilité généralisée.*
- *Cette loi est également à l'origine de la création du FIPHFP (Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Décret no 2006-501 du 3 mai 2006).*

20 ans plus tard, grâce à des nombreux programmes et outils déployés, le taux d'emploi direct des PSH dans la Fonction publique a progressé de 3,74 % en 2005 à 5,93 % en 2024.

Contact presse

Blandine Dabrowski – b.dabrowski@agence-cid.fr - 06 99 27 99 80